

DEPARTEMENT

49 - MAINE ET LOIRE

ARRONDISSEMENT

DE CHOLET

LYS-HAUT-LAYON

OBJET :

ADMINISTRATION
GENERALE

Tarifs de location des salles
communales de Trémont

Convocation du
24 janvier 2019

Nombre de conseillers
en exercice
80

Conseillers présents
51

Conformément à l'article L2121-25
du Code des Collectivités
Territoriales, un extrait du procès-
verbal de la présente séance a été
affiché à la porte de la commune et
transmis à la Sous-préfecture de
Cholet le 07.02.2019.

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 31 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 31 janvier à vingt heures le conseil municipal, dûment convoqué le 24 janvier 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de M. ALGOËT, maire de Lys-Haut-Layon.

Étaient présents :

M. ALGOËT, M. ALIANE, Mme BAUDONNIERE, Mme BLET, M. BODIN, Mme BOULEAU, Mme BREHERET, M. BRUNET, Mme CADU, M. CHEPTOU, Mme CHEVALIER, M. CHOLLET, M. COTTENCEAU, M. DALLOZ, M. DEBORDE, Mme DECAËNS, M. DESANLIS, M. DEVANNE, M. DEVAUD, M. FOURNIER, M. FRAPPREAU, M. FRAPPEREAU, M. GABARD, Mme GASTE, Mme GODARD, Mme GRIMAUD, M. GRIMAUD, M. GROLLEAU, Mme HALLOPE, M. HERISSE, M. HUMEAU G., M. HUMEAU R., M. JEANNEAU, M. JOUIN, Mme JUHEL, M. LEGEAY, M. MAILLET, M. MANCEAU, Mme MARTINEAU, Mme PERFETTI, M. PIERROIS B., M. PINEAU, M. RABEAU, Mme REULLIER M-C, Mme SERRIERE, M. SIGOGNE, M. SOURICE, M. TAVENEAU, M. THOMAS J., M. THOMAS M., M. TINON.

Étaient absent(e)s excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Mme BIMIER, Mme DEBARD, Mme OLLIVIER, M. PIERROIS M., M. RENOU, Mme REULLIER A., Mme ROY.

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

M. ALLARD, M. BOMPAS, M. BONNIN, M. BOUANGA, M. BUFFARD, Mme CHANDOUINEAU, Mme CHATELLIER, Mme CHIRON, Mme DINEAU, Mme GABORIT, M. GAUFRETEAU, M. GIRARD, M. GUENEAU, M. HUE, Mme LAURENT, M. LEFORT, M. MAHE, Mme MARTIN, M. METAYER, M. MORNEAU, Mme TIJOU, M. TURPAULT.

Secrétaire de séance : M. MAILLET Fabrice

Le Conseil municipal est sollicité afin de mettre à jour les tarifs de location des salles communales de Trémont

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité:

- Approuve les tarifs ci-dessous et ce à compter du 1^{er} février 2019

Locations salle du Patronage Trémont		
Libellé	Lys Haut Layon	Hors Commune
Vin d'honneur	30 €	40 €
Journée	115 €	160 €
2 jours	150 €	195 €
Locations salle commune de loisirs Trémont		
Libellé	Lys Haut Layon	Hors commune
Assemblée générale - vin d'honneur	90 €	145 €
Concours de belote - loto	170 €	240 €
Location 1 jour	285 €	405 €
Location 2 jours	330 €	460 €
Mariage	400 €	605 €
Réveillon	600 €	650 €
Sono	0 €	40 €
Ménage supplémentaire	60 €	60 €
Frais de chauffage du 1er octobre au 30 avril	1 jour 30€	1 jour 30€
	2 jours 50€	2 jours 50€

Ces tarifs comprennent le ménage de la salle sauf la cuisine.

Le tarif de location du Vidéo projecteur est fixé à 50€ pour les locations hors Lys-Haut-Layon.

Le tarif de location de vaisselle est fixé par tranche comme suit :

- de 0 à 50 personnes : 10€,
- de 51 à 100 personnes : 20€,
- de 101 à 150 personnes : 30€,
- de 151 à 200 personnes : 40€,
- de 201 à 250 personnes : 50€,
- de 251 à 300 personnes : 60€

Un contrat de location est dressé le jour de la réservation.

Un chèque de caution de 500€ demandé pour la salle du Patronage et 800€ pour la salle des loisirs est restitué après état des lieux.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire de Lys-Haut-Layon,
Philippe ALGOËT

